

« PÉLÉ ÉCLAIR »

Notre-Dame de la prière L'Ile-Bouchard

Dimanche 25 mars 2012



Fête de l'Annonciation

- 06h30 : rassemblement place Saint-Sulpice, Paris 6^e
06h45 : départ pour l'Ile-Bouchard (à 50 km de Tours)
11h15 : messe dans l'église paroissiale de l'Ile-Bouchard
 confessions possibles
12h30 : **repas tiré du sac** à l'Accueil Notre-Dame
 temps libre (librairie religieuse ouverte)
14h30 : **le message de la Vierge Marie en 1947**
 sur la France et la famille
15h45 : célébration mariale
 chapelet, bénédiction du Saint Sacrement
16h30 : départ pour Paris (retour prévu vers 20h30, place Saint-Sulpice)

www.pourlunite.com

1, place Saint-Sulpice 75006 Paris
(entrée par le 7, rue Palatine)

☎ + 33 (0)1 43 54 98 18

mouv@pourlunite.com

Permanences au local
lundi et jeudi de 13h à 18h

en car

Prix

- Adultes 45 €
- Étudiants 30 €
- Religieux 30 €
- Jeunes (15-25 ans) 30 €
- Enfants 25 €

ATTENTION

*Si vous n'êtes pas encore
membres de l'association pour
l'année 2012,*

*ajouter à ce prix la cotisation
qui est OBLIGATOIRE
Voir conditions au dos*

Bulletin d'inscription

Ile-Bouchard 03/2012

(Merci de remplir un bulletin recto-verso par personne - Photocopier si nécessaire)

Nom : M., Mme, Mlle _____ Prénom : _____

Résidence : _____ Immeuble : _____ Bâtiment : _____ Escalier : _____

Adresse : N° _____ Rue (Av., etc.) : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Tél. : _____

E-mail (en lettres majuscules) : _____

Signature et date au dos de cette feuille ↗

CONDITIONS GÉNÉRALES

INSCRIPTION

► Elle est enregistrée à réception du bulletin d'inscription dûment complété et du versement total du prix du pèlerinage par chèque postal, chèque bancaire ou mandat à l'ordre de « *Pour l'unité* » ou en espèces réglées directement à notre local.

Aucune inscription ne sera prise par téléphone

Limite des inscriptions : en fonction des places disponibles

COTISATION

► Conformément à nos statuts et à la législation en vigueur, tous les pèlerins doivent être membres de l'Association. Les personnes non-membres à ce jour doivent donc obligatoirement s'acquitter, pour l'année 2012, du montant d'une cotisation de « membre sociétaire ».

Cette cotisation minimale donne uniquement le droit de participer aux pèlerinages de l'Association.

Montant de la cotisation

- . couple marié : 4 €
- . personne seule de plus de 18 ans : 3 €
- . de 15 à 18 ans : 2 € - de 10 à 15 ans : 1 € - jusqu'à 10 ans : gratuit

- Les bulletins d'inscription sont enregistrés dans l'ordre chronologique de leur arrivée à l'Association.
- En raison du nombre important de pèlerins, aucune confirmation écrite ne sera donnée de l'enregistrement de l'inscription. Il est toutefois possible de téléphoner à l'Association pour obtenir cette confirmation.
- Le signataire renonce formellement à tout recours envers les organisateurs en cas d'annulation du pèlerinage, de modification inattendue du programme, de perte de bagages ou de vol survenus au cours du pèlerinage.
- L'inscription implique l'adhésion au programme et aux conditions ci-dessus.
- En cas d'annulation du fait d'un pèlerin, l'association se réserve le droit de conserver la totalité de la somme versée, sauf cas de force majeure dûment prouvé.

SERVICES

- Autocar de PARIS à PARIS avec accompagnateurs
Foulard de l'unité
Ne sont pas inclus dans le prix : les extras personnels, les boissons et les pourboires

✂.....

- Je déclare avoir pris connaissance des conditions ci-dessus et les accepter.
- Je m'inscris au pèlerinage de l'Ile-Bouchard organisé par l'association « *Pour l'unité du monde par l'Église catholique* », sous réserve qu'il reste de la place.
- Je verse ce jour la somme correspondant au montant du pèlerinage + si je ne suis pas déjà membre de l'association, la cotisation demandée (voir montants ci-dessus selon le cas)

Fait à : _____ le _____ SIGNATURE :